

NIS 2 Directive Lead Implementer (PECB Certified) - Examen inclus

Durée: 5 Jours Réf de cours: NIS2-LI

Résumé:

La formation Certified NIS 2 Directive Lead Implementer permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour aider les organisations à planifier, mettre en œuvre, gérer, surveiller et maintenir efficacement un programme de cybersécurité qui répond aux

exigences de la directive NIS 2. **Pourquoi devriez-vous y participer ?**

L'importance de mesures de cybersécurité robustes ne peut être surestimée, car les organismes sont de plus en plus confrontés à tous les types de cyberattaques. La directive NIS 2 est une législation conçue pour renforcer la posture de cybersécurité des secteurs d'infrastructures critiques, notamment l'énergie, les transports, la santé et les services numériques.

En participant à la formation NIS 2 Directive Lead Implementer, vous acquérez une connaissance approfondie des exigences de la directive, des stratégies de mise en œuvre et des bonnes pratiques qui protègent les infrastructures critiques contre les cybermenaces.

Grâce à des sessions interactives et des exercices pratiques, vous apprendrez à évaluer les risques de cybersécurité de l'organisme, à élaborer des plans robustes de réponse aux incidents et à mettre en œuvre des mesures de sécurité efficaces pour répondre aux exigences de la directive NIS 2.

De plus, vous obtiendrez des informations sur les normes et les bonnes pratiques de l'industrie qui vous permettront de rester au courant de l'évolution du paysage des menaces et de mettre en œuvre des solutions de cybersécurité de pointe.

Après avoir terminé avec succès cette formation, vous deviendrez un professionnel de la cybersécurité de confiance possédant l'expertise nécessaire pour naviguer dans le paysage complexe des infrastructures critiques de cybersécurité et contribuer à la résilience de votre organisme et de la société dans son ensemble.

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander la certification « PECB Certified NIS 2 Directive Lead Implementer ».

Mis à jour Nov2025

Public visé:

Cette formation s'adresse aux : Professionnels de la cybersécurité cherchant à acquérir une compréhension approfondie des exigences de la directive NIS 2 et à apprendre des stratégies pratiques pour mettre en œuvre des mesures de cybersécurité robustes. Responsables informatiques et professionnels souhaitant acquérir des connaissances sur la mise en œuvre de systèmes sécurisés et améliorer la résilience des systèmes critiques. Responsables gouvernementaux et réglementaires chargés de faire appliquer la directive NIS 2

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de ;
- Expliquer les concepts fondamentaux de la directive NIS 2 et ses exigences
- Acquérir une compréhension approfondie des principes, stratégies, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre et à la gestion efficace d'un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.
- Apprendre à interpréter et à mettre en œuvre les exigences de la directive NIS 2 dans le contexte spécifique d'un organisme.
- Initier et planifier la mise en œuvre des exigences de la directive NIS 2, en utilisant la méthodologie de PECB et d'autres bonnes pratiques.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour soutenir un organisme à planifier, mettre en œuvre, gérer, surveiller et maintenir efficacement un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.

Pré-requis:

Les principales exigences pour participer à cette formation sont d'avoir une compréhension fondamentale de la cybersécurité..

Test et certification

L'examen « PECB Certified NIS 2 Directive Lead Implementer » répond aux exigences du Programme d'examen et de certification PECB (PEC). L'examen couvre les domaines de compétence suivants :

- **Domaine 1 :** Concepts fondamentaux et définitions de la directive NIS 2
- **Domaine 2 :** Planification de la mise en œuvre des exigences de la directive NIS 2

- **Domaine 3** : Rôles et responsabilités en matière de cybersécurité et gestion des risques
 - **Domaine 4** : Contrôles de cybersécurité, gestion des incidents et gestion des crises
 - **Domaine 5** : Communication et sensibilisation
 - **Domaine 6** : Test et surveillance d'un programme de cybersécurité
- Pour des informations spécifiques sur les types d'examens, les langues disponibles et d'autres détails, consultez la [Liste des examens PECB](#) et [Règles et politiques d'examen](#).
- Les frais de certification et d'examen sont inclus dans le prix de la formation..
 - Le candidat ayant suivi la formation complète et qui échoue à l'examen est éligible à reprendre l'examen gratuitement une fois dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'examen initial.

Contenu:

Jour 1 : Introduction à la directive NIS 2 et lancement de la mise en œuvre de la directive NIS 2

Jour 2 : Analyse du programme de conformité à la directive NIS 2, de la gestion des actifs et de la gestion des risques

Jour 3 : Contrôles de cybersécurité, gestion des incidents et gestion des crises

Jour 4 : Communication, tests, surveillance et amélioration continue de la cybersécurité

Jour 5 : Examen de certification

Méthodes pédagogiques :

Une Attestation d'achèvement de formation de 31 unités de FPC (Formation professionnelle continue) sera délivrée aux participants ayant suivi la formation. Un support de cours officiel est remis aux participants

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- **Compétence du formateur** : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- **Suivi d'exécution** : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement